

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 septembre 2013

ACTUALISATION DE LA LOI ORGANIQUE N° 99-209 DU 19 MARS 1999 RELATIVE À LA
NOUVELLE-CALÉDONIE - (N° 1301)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL40

présenté par
M. Dosière, rapporteur

ARTICLE 4

A l'alinéa 2, substituer aux mots :

« A la première phrase du »,

le mot :

« Au ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.